

**COMMUNE DE
GENNES**

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15

Présents : 10

Votants : 13

Date de convocation :

20/10/2023

Date d'affichage :

20/10/2023

DELIBERATION

Le vingt-six octobre deux mille vingt-trois à vingt heures, le Conseil municipal, convoqué légalement, s'est réuni à l'Espace de la Combe d'Argent

Membres présents : Philippe GENILLOUX (à partir de la DCM n°6), Dominique HENRY, Céline HIRCHI, Michel JANNIN, Ludovic JEUNOT, Jean-Michel LHOMMEE, Carine PARRENIN, Laurent ROPERS (à partir de la DCM n°5), Jean SIMONDON, Jérôme VILLEQUEZ

Membres excusés : Isabelle HOCQUEMILLER, procuration à Ludovic JEUNOT
Anne-Sophie PARRIAUX, procuration à Carine PARRENIN
Agnès SANCEY-FOURNEROT, procuration à Céline HIRCHI

Membres absents : Alicia MAGGI, Thomas MOUGIN

Secrétaire de séance : Jean-Michel LHOMMEE

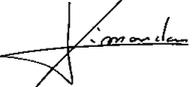
➤ **231004 : Organisation de l'affouage, redevance d'affouage 2023**

Les membres du Conseil municipal présents décident à l'unanimité de fixer le montant de la redevance d'affouage 2023, comme l'an dernier, à 6 € par stère.

A noter : l'estimation des volumes sera faite au stère et non au m3 (rapport 1,4)

Les volumes d'affouage seront définis avec un objectif de l'ordre de 20 stères par lot.

Les inscriptions en mairie sont à faire avant le 15 novembre 2023.

Le maire
Jean SIMONDON


Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

L'original est signé par les membres présents.

Copie certifiée conforme.

Acte rendu exécutoire par transmission en Préfecture